

CHARTE ANIMATEUR

Être Animateur Pèlerin Danseur, c'est :

- Être membre d'une Amicale Pèlerins Danseurs
- Maîtriser la pédagogie des sentiers Pèlerins Danseurs,
- Expérimenter l'animation avec des animateurs confirmés (participation aux ateliers et formations proposées...),
- Étudier et intégrer les cahiers, livres et documents de base d'une Amicale Pèlerins Danseurs,
- Être attentif à l'équilibre entre fidélité à la pédagogie fondée sur la tradition chrétienne et créativité féconde,
- Poursuivre une formation biblique (retraites, cours, séminaires...).
- Être ouvert au travail en équipe : écoute - respect - bienveillance - discernement,
- Transmettre la pédagogie dans un esprit de service et de gratuité de cœur,
- Posséder une connaissance du fonctionnement du corps et de la psyché,
- Se réunir entre animateurs, accompagnateurs et assistants, au moins une fois l'an, pour une relecture collégiale des expériences de chacun, dans un esprit de partage bienveillant et constructif,
- Animer des ateliers, des sessions, des retraites... seul ou en co-animation,
- Être attentif à sa succession, susciter de nouveaux animateurs, transmettre son expérience dans le cadre de la formation à la pédagogie.

Être Animateur Pèlerin Danseur, c'est encore :

- Être coopté par ses pairs animateurs et accompagnateurs (cooptation confirmée par le Conseil d'Administration d'une Amicale Pèlerins Danseurs),
- Participer à la vie d'une Amicale Pèlerins Danseurs : Assemblées Générales, à son déploiement : animation - co-animation - collaboration, contribution à des pratiques et œuvres en lien ou résonance avec la pédagogie des sentiers Pèlerins Danseurs,
- Cheminer spirituellement pour progresser dans la mission, pour reconnaître la présence du Seigneur, se laisser interpeller et conduire par Lui.